

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

**SAMEDI 29 OCTOBRE 2011**

**SORTIE GARRIGUE**

Les plantes aromatiques et médicinales de la garrigue

Avec **Josiane UBAUD**, nous partirons à la découverte des plantes de nos garrigues

Départ 9h du Petit Marché  
12h : repas tiré du sac (vieille église)

En cas de pluie : conférences  
Organisée par la municipalité

**VENDREDI 4 NOVEMBRE 2011**

**CINEMA**

La planète des singes  
20h 30 - Salle VERT PARADIS

**SAMEDI 19 NOVEMBRE 2011**

Salle VERT PARADIS  
**GRAND LOTO DES 3A**  
Organisé par L'association «les 3A»

**VENDREDI 2 DÉCEMBRE 2011**

**CINEMA**  
Enattendedelaprogrammation  
20h 30 - Salle VERT PARADIS

**SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2011**

Salle VERT PARADIS  
Soirée à thème java.  
Organisée par JAVA

**MERCREDI 14 DÉCEMBRE 2011**

14h 30 - Salle VERT PARADIS  
Noël des enfants  
Organisé par la municipalité

**J'AIME VIVRE À ARGELLIERS - (JAVA)**

Après la pause estivale, nos activités reprennent.

Les joueurs du mardi et du vendredi se réuniront de nouveau à 14h30 à la salle JAVA. Ces après-midi sont également destinées à accueillir les argelliérains qui veulent prendre contact avec nous.

Les cours de gymnastique douce auront lieu à la salle Vert-Paradis le lundi de 14h30 à 15h30 et le vendredi de 9h30 à 10h30 pendant l'année scolaire.

Le 15 octobre, notre excursion annuelle nous a mené sur les traces d'avions de légende, la Caravelle et le Concorde, et à la découverte du nouvel A380 à l'Aérospatiale de Toulouse.

Les amateurs de lecture ont pu nous rejoindre le 19 octobre à 15h à la bibliothèque d'Argelliers car nous y parlerons des 5 ouvrages proposés en juin et choisirons ceux du prochain rendez-vous.

Le samedi 10 décembre la salle Vert-Paradis nous accueillera pour une soirée thématique  
Pour nous contacter :

Ghislaine PEQUIGNOT : 0979.22.37.66  
Monique HERGOT : 04.99.62.04.01

À BIENTÔT - L'équipe JAVA

**ASSOCIATION LES 3A**

Certes avec un peu de retard, mais nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée 2011/2012.

Concernant le programme des activités des 3A 2011, certaines se sont déroulées, et d'autres sont à venir.

Avant tout, un grand merci à Marianne AYA OMAC pour son excellente prestation au travers de son récital donné à la salle vert paradis le 2 avril à l'occasion du concert organisé en étroite collaboration avec Candido.

Ceux qui la connaissent, étaient en partie là, les autres ont pris un réel plaisir à découvrir cette merveilleuse voix et ce charisme dont elle a pu nous témoigner.

Le 7 mai, le traditionnel Carnaval qui s'est déroulé en après midi récréative à la salle vert paradis et s'en est suivi d'un récital par Candido et ses musiciens.

Le 6 Juillet, nous avons accueilli différents groupes musicaux dans le cadre du Festival Nuits Couleurs. Un grand nombre d'Argelliérains étaient présents et ont pu dans une ambiance musicale et conviviale participer à la Brasucade de moules et à la Paëlla préparées pour la circonstance par l'équipe des 3A.

Le 14 Juillet, la 2ème édition du concours de pétanque réservé aux habitants du village, leur famille et leurs amis s'est déroulé dans une ambiance ou sympathie et convivialité étaient au rendez-vous. La remise des prix a été suivie d'un apéritif offert par les 3A.

Reste à venir la soirée Loto qui se déroulera le samedi 19 novembre 2011, à la salle Vert Paradis... Venez nombreux.. !

Encore un grand merci à ceux qui ont pu répondre présents à ces rendez-vous, et tout particulièrement à celles et ceux qui nous ont aidés dans leur organisation.

Enfin, il est sans doute bon de rappeler les différentes activités sportives permanentes qui ont pu reprendre, à savoir :

Le Tennis, les mardi et mercredi fin d'après-midi début de soirée ; pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser à Véronique HUTIN au 04 67 55 78 87.

La Gymnastique pour les adultes, Salle Vert Paradis, le jeudi de 20h30 à 21h30. ; pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser à Laurent HUERTAS au 06 03 68 45 50

Le Kung Fu, Salle Vert Paradis, le mardi soir, de 18h30 à 19h30 pour les enfants, de 19h30 à 21h pour les Adultes ; pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser à Laurent HUERTAS au 06 03 68 45 50 ou bien à Stéphanie au 06 27 50 37 71.

Une section Théâtre enfants et adultes vient de s'ouvrir ; les cours sont actuellement dispensés le jeudi 17h30 à 20h30 à la salle Vert Paradis ; pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser à Sylvia au 06 87 50 54 29.

L'équipe dirigeante des 3A

**Journal d'informations municipales de la commune d'Argelliers N° 8**

SEPT/OCT 2011

Responsable de la publication :

Georges Pierrugues

Commission Communication :

Philippe Bidet, Yvan Cabassut,

Simon Jansana, Serge Massol,

Ghislaine Pequignot, Anne Rouquette,

Georges Pierrugues.

**MAIRIE D'ARGELLIERS**

Tél. 04 67 55 65 75 - Fax. 04 67 55 54 17

E.mail : mairie.argelliers@wanadoo.fr

Site internet : www.argelliers.fr

# Argelliers

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°8 - SEPT / OCT - 2011

**Vous trouverez dans ce numéro**

- Téléphonie mobile et internet
- Requalification du centre ancien

**Domaine de Cantagrils**

- Adduction d'eau
- Zonage d'assainissement

**La CCVH**

- Nouveau service du droit des sols
- École de musique
- La carte «Ambassadeur»

- La sortie «ados» du mois de juin
- La page des associations

**A noter...**

**Sortie garrigue Samedi 29 Octobre 2011**

Avec **Josiane UBAUD** à la découverte des plantes aromatiques et médicinales de nos garrigues.

Rendez-vous à 9h devant le Petit Marché. A 12h repas tiré du sac, salle St. Etienne.

En cas de pluie : conférences

**Cinéma d'Argelliers 4 Novembre 2011**

**La planète des singes**

Salle Vert Paradis à 20h 30

**Noël des enfants de la commune**

Offert par la municipalité, le Noël des enfants de la commune aura lieu le :

**Mercredi 14 Décembre à 14h 30 à la Salle Vert Paradis.**

Comme chaque année, tous les enfants sont invités à venir partager le goûter surprise.





## Quand Orange nous fait voir... rouge !

Nous sommes nombreux à encore et toujours se plaindre de la très mauvaise qualité du réseau ou le plus souvent de sa totale absence.

ORANGE nous avait promis une installation digne de ce service pour le mois de mai ou juin, puis ce fut septembre. Nous sommes mi-octobre et toujours aucune nouvelle de la part de l'opérateur.

Orange, tes abonnés d'Argelliers voient rouge !

### Dernière minute !

M. le Maire a pu joindre le «nouveau» responsable du service : M. Henri Guichard Responsable territorial de négociation. Voici la teneur du message que celui-ci a transmis en mairie :

*suite à notre entretien téléphonique de ce jour, je vous confirme que nous réaliserons les travaux sur l'automne, fin de travaux prévue mi décembre. La MEST (Mise En Service Technique) devrait avoir lieu, sous réserve qu'on ait bien les LL, dans le mois qui suit, donc début 2012.*

Comme il est écrit... sous réserve.

## SFR sur les rangs...

L'opérateur SFR a lancé une étude pour l'installation d'une antenne sur la commune. Celle-ci devrait couvrir très largement le village et serait posée sur le mât appartenant à Num'hér@ult.

Compte tenu de l'expérience Orange, en cas de confirmation du projet par SFR et par le Conseil Municipal, nous rencontrerons les responsables afin qu'il soit défini un calendrier précis des travaux et de la mise en service, tout ceci avant bien sûr la signature d'une convention d'occupation avec l'opérateur.

## ARGELLIERS COMMUNE ISOLÉE ?

À l'heure où est imprimé ce journal, la traversée de Montarnaud devrait être impossible pour quelques mois. Suivant votre destination par Montpellier vous pouvez passer par Vailhauquès, la Boissière ou encore Viols en Laval. Des travaux sur l'église bloquent désormais la traversée de Puéchabon pour une durée indéterminée. Souhaitons non sans humour, que tout aille bien sur la commune de La Boissière.

## Num'hér@ult

l'installation faisant partie du programme du département afin de garantir une réception à 2Mbits sur tout le territoire, l'antenne Num'hér@ult est désormais opérationnelle.

Pour le Grand Public deux offres possibles 2 ou 6 Mbits et 4 opérateurs

|               |                |
|---------------|----------------|
| Alsatis       | 08 11 95 59 10 |
| Blue Networks | 04 27 86 86 33 |
| OZONE         | 09 73 01 10 00 |
| WIBOX         | 04 69 41 00 00 |

Pour les professionnels Six Offres possibles et 4 Opérateurs

|                  |                |
|------------------|----------------|
| Alsatis          | 08 11 95 59 10 |
| Blue Networks    | 04 27 86 86 33 |
| Hérault Networks | 04 67 11 82 53 |
| MIT              | 04 67 15 12 87 |

## URBANISME

Jusqu'à présent la commune bénéficiait des services de l'état pour tout ce qui concernait le droit des sols (permis de construire notamment). A compter du 1er novembre, cette aide n'est plus assurée par les services de l'état.

À la demande de la quasi totalité des 26 communes du territoire de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault a mis en place un Service d'Autorisation du droit des Sols (ADS).

Lors de la séance publique du 18 août 2011 le conseil municipal d'Argelliers a décidé à l'unanimité de passer une convention avec ce service. (Voir article complet page Communauté de Communes).

## PUITS DU PLÂ

Encore quelques détails de finition et les travaux du puits du plâ entrepris par la Communauté de communes seront terminés.

## UN COLIS POUR FINOANA

Au nom de tous les Argelliens, le Conseil Municipal a fait parvenir un petit colis (cahiers, crayons, cartable...) pour la rentrée des classes de Finoana, notre filleule, à l'école «La Performance» de Tanambe à Madagascar.

Etaient joints au colis un petit mot en notre nom à tous ainsi qu'une photo du village. Merci à Nicole Teissier en déplacement là bas d'avoir remis notre colis à la responsable de l'association.

<http://www.vivreamadagascar.org>

## CONSEILS MUNICIPAUX

### Réunion publique du 21 juillet 2011

**Convention** Centre aéré de Viols en Laval

La présente convention a pour objet de définir les conditions financières par lesquelles la commune d'ARGELLIERS accorde une subvention à l'association Passe muraille pour le fonctionnement de l'accueil de loisirs sans hébergement pour les enfants de la commune d'Argelliers.

**ONF** : Classement des bois communaux

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que l'aménagement de la forêt communale, prévu en 2012, est l'occasion de mettre à jour l'assiette foncière des terrains communaux bénéficiant du régime forestier. Il est proposé d'intégrer à la forêt communale 303 ha de parcelles relevant du régime forestier après restructuration de 274 ha à 568 ha. Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité demande le bénéfice du régime forestier sur les parcelles communales pour une superficie totale de 568 ha.

### Réunion publique du 21 juillet 2011

**Présentation rapport annuel 2010 Syndicat Centre Hérault**

**Présentation du rapport annuel 2010 du SMEA** sur le prix de l'eau et de la qualité du service de distribution publique d'eau potable

**Présentation du rapport annuel 2010 du SMEA** sur le prix de l'eau et de la qualité du service du service assainissement non collectif

**Service d'instruction du droit des sols** convention pour l'instruction technique des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols, une convention pour l'intégralité des actes et l'autre pour certains actes (CUB, DP, PC, PA, PD et PV de conformité) Le Conseil Municipal Oui l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'adhérer à une convention pour l'intégralité des actes.

**Convention de mandat maîtrise d'ouvrage** déléguée pour requalification des espaces publics (centre ancien) Ce programme comprend la requalification des ruelles du cœur du village.



## SORTIE ADOS DU 23 MAI 2011



Le mercredi 22 juin, à 08h00, une soixantaine de jeunes argelliens montaient dans un bus, accompagnés d'élus et de parents, en direction d'une journée aventure offerte par la Mairie d'Argelliers.

C'est dans la brume matinale typique des plaines littorales que la troupe est arrivée au Domaine de Bessilles, non loin de Montagnac. Se forment alors quatre groupes, tous rapidement baptisés d'un nom d'équipe par les jeunes eux-mêmes, qui pratiqueront à tour de rôle de l'accrobranche, du tir à l'arc, du VTT, du minigolf, du tennis pour certains, et à notre grande surprise, pendant les temps de pause, tout un tas d'autres jeux sortis de leur imagination. Malgré un léger changement de programme sur une des activités, l'étonnante faculté d'adaptation des jeunes nous est apparue dans toute sa splendeur, avec comme écrivain la grande pinède de la forêt domaniale et les collines engazonnées bordant celle-ci.

La journée s'est donc écoulée au rythme des défis et des jeux avec deux pauses (pour les accompagnants surtout...!) : un pique-nique sous les pins et un goûter avec l'équipe de l'accrobranche, Estelle et Tom, qui ont su responsabiliser et amuser les jeunes.

Enfin, c'est en chanson, et ce grâce à un chauffeur de bus d'une patience inaltérable, que tout le monde a regagné Argelliers en fin de journée.



## ASSOCIATION JAVA

### Excursion à Toulouse avec JAVA

Départ matinal, petite pause à Narbonne puis repas à l'auberge où le service est rapide, ce qui convient au programme chargé de l'après-midi.

Le site de l'Aérospatiale cerne l'aéroport ce qui oblige à se déplacer par l'extérieur en car. Après vérification des pièces d'identité et remise de badges deux guides nous prennent en charge par demi-groupe pour visiter la collection « Héritage ». La Caravelle et le Concorde nous sont racontés de manière passionnante. Resitués dans leur contexte de conception, ces deux avions font rêver.



C'est avec un brin de nostalgie pour ce supersonique, que nous le quittons pour passer à l'A300 qui est le précurseur des modèles actuels. C'est là que se termine la partie « Héritage ». En car avec nos guides nous nous rendons sur le site consacré à l'A380... où les appareils photo ne sont plus autorisés.

Nous apprenons que l'avion est livré à Toulouse en kit. Les pièces sont acheminées par avion gros porteur, les plus grosses arrivent par mer, canal et route d'une manière incroyablement compliquée mais au total très économique. Au belvédère, une vue d'ensemble du site d'assemblage s'offre à nous. C'est incroyablement énorme. Nous pénétrons dans une maquette grandeur nature de l'habitacle de l'A380. Tout est à l'avenant : les sièges, les couloirs et les deux étages du mastodonte qui peut accueillir plus de 800 passagers !

La tête encore dans les étoiles nous regagnons Argelliers.

Ghislaine Péquignot



## L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA VALLÉE DE L'HERAULT

Dans le cadre de sa compétence culture, la communauté de communes a réfléchi, il y a quelques années, avec l'aide du Conseil Général, à mieux organiser l'enseignement musical sur son territoire.

De nombreuses possibilités de pratiques artistiques à l'école de musique intercommunale. Forte d'une expérience de plus de 30 ans, l'école de musique de la vallée de l'Hérault est devenue un acteur culturel incontournable du territoire. L'association qui en assurait la gestion bénéficiait depuis 2002 d'un soutien financier croissant de la communauté de communes qui a ainsi accompagné son développement et favorisé son ancrage intercommunal.

Au fil des années, la gestion associative ne correspondait plus au succès rencontré par l'école, c'est pourquoi les membres de l'association ont sollicité les élus communautaires qui ont fait le choix d'intégrer l'école au sein des services de la communauté de communes. Pour ce faire, le Conseil communautaire a adopté à l'unanimité de ses membres la prise de compétence relative à la gestion du service public intercommunal de l'enseignement musical. La rentrée 2011-2012 marque donc pour l'école de musique de la vallée de l'Hérault un nouvel élan.

La mutation de l'école de musique se traduit dès cette rentrée dans l'organisation administrative et pédagogique par l'accueil d'un nouveau directeur en la personne de Jean-Luc Héro, la nomination de Maryse Lair à la coordination pédagogique et le recrutement d'Emmanuelle Benoit-Ducotterd aux fonctions de secrétaire. Aucun changement n'intervient dans les conditions d'accès et d'inscription des élèves.

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault met donc tout en œuvre pour développer l'école et l'inscrire dans les critères nécessaires à une labellisation départementale « école ressource ». Dans les saisons à venir, de nouvelles missions seront développées après avoir été étudiées en collaboration avec l'équipe pédagogique, la Direction de l'action culturelle intercommunale et les élus communautaires : la sensibilisation en milieu scolaire, la diversification de l'offre d'enseignement, la rencontre des pratiques amateurs et professionnelles. Cela toujours dans le souci d'offrir aux habitants un service public d'enseignement musical de qualité, au cœur de la vie culturelle et encore plus proche de leurs attentes.

Article CCVH

## HABITANTS DE LA VALLÉE DE L'HERAULT, LA CARTE AMBASSADEUR EST FAITE POUR VOUS !

Destinée aux habitants de la communauté de communes Vallée de l'Hérault la « Carte Ambassadeur » permet d'accéder à des sites touristiques et de loisirs de façon gratuite et illimitée tout au long de l'année.

Il suffit pour cela de remplir un bulletin d'inscription et de présenter un justificatif de domicile à l'un des 3 points d'accueil de l'Office de Tourisme Intercommunal. La carte est gratuite, nominative et une seule est délivrée par foyer (soit 1 gratuité illimitée par foyer).

**Sites participants en 2011/mai 2012**  
Grotte de Clamouse, Argileum la maison de la poterie, les canoës de la vallée des moulins, le petit train des vignes à St-Jean-de-Fos, la Tambourithèque de Gignac, l'association Paousadou –

## SERVICE DROIT DES SOLS



A partir de l'automne, la communauté de communes met à disposition des communes adhérentes ses compétences en matière d'autorisation du droit des sols (ADS).

Les communes bénéficiaient précédemment de l'aide de l'État pour la délivrance des actes et autorisations relevant du droit des sols. Suite à la baisse des effectifs des services de l'État, elles doivent maintenant assurer cette compétence elles-mêmes.

Devant la difficulté que cette nouvelle tâche peut représenter pour certaines communes (manque de personnel, de temps, de connaissances...), la communauté de commune a mis en place un service d'Autorisation du Droit des Sols (ci après nommé ADS).

Les communes qui le souhaitent passent donc une convention pour bénéficier de cet appui technique. Notez qu'il ne s'agit pas d'un transfert de compétence, mais bien d'une mise à disposition de service. Ainsi, les communes conservent un rôle important dans le traitement des actes puisqu'elles restent décisionnaires.

randonnée botanique avec des lamas de bât, le Jardin botanique de la Font de Bezombes, la Ferme du Dolmen, le musée du village d'Antan à St-Guilhem-le-Désert, l'Observatoire Astronomique d'Aniane, les centres équestres des Écuries de la Plaine (La Boissière) et du Domaine des 3 Fontaines (Le Pouget), la Forêt d'acrobates, la visite audio-guidée de St-Guilhem-le-Désert.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de l'Office de Tourisme Intercommunal :

**St-Guilhem-le-Désert / Vallée de l'Hérault**, dans la rubrique « S'informer » pour plus de détail sur la carte ambassadeur, puis dans la rubrique « Bouger » pour plus de détail sur les partenaires participants à l'opération.

Article CCVH

La convention signée par les deux parties a pour objet l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols relevant de la compétence communale, ainsi que l'aide et l'appui à la mise en œuvre des procédures d'urbanisme opérationnel d'initiative publique ou privée et l'élaboration, la modification ou la révision des documents d'urbanisme.

Les élus et agents communaux concernés pourront notamment bénéficier de formations sur la nouvelle façon de fonctionner avec le service ADS (transmission des dossiers, délais...), sur les réformes du droit de l'urbanisme de 2007, et de 2011-2012, ainsi que sur la réforme en cours de la fiscalité de l'urbanisme.

Cette mise à disposition de service est aussi un atout pour le territoire dans son ensemble : elle permettra une homogénéisation des documents d'urbanisme, une cohérence de l'architecture et des formes urbaines, et ce, en étroite collaboration avec les communes.

A compter du 1er novembre 2011, date à laquelle le service ADS devrait être opérationnel, ce sont environ 1000 actes d'urbanisme par an qui devraient être étudiés par les 4 personnes du service (une responsable, deux instructeurs, et un secrétaire.)

Article CCVH

<http://www.cc-vallee-herault.fr>



## Requalification des ruelles du centre ancien



tandis que les voitures stationnent dans les « poches » du tissu. Cela est surtout regrettable pour le Plan du Château où existent quelques traces très intéressantes du passé médiéval d'Argelliers, comme la magnifique échauguette d'angle.

L'état général de l'ensemble des sols est plutôt mauvais. Hormis la rue cimentée et la partie sous porche de l'impasse du presbytère, qui sont recouvertes de pavés de couleur rouge, les sols des rues sont constitués d'un mélange de bi-couche, de bitume et de béton.

La plupart des caniveaux traités en béton recueillent tant bien que mal les eaux de ruissellement, en pied des murs.

### OBJECTIFS

- Traiter de façon homogène les sols au niveau du choix des matériaux de recouvrement sur l'ensemble des espaces,
- Gérer les eaux pluviales,
- Renforcement de l'éclairage public (changement ou complément des lanternes existantes)
- Mise en œuvre si nécessaire de mobilier urbain (bancs, bornes, poubelles, signalétique...)

### PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Des financements peuvent être attendus auprès du Conseil Général, du Conseil Régional, d'Hérault Energie.

|                                   |                     |             |
|-----------------------------------|---------------------|-------------|
| Conseil Général                   | 45 000,00 €         | 11%         |
| Conseil régional                  | 80 000,00 €         | 19%         |
| Hérault Energie                   | 11 000,00 €         | 3%          |
| Montant part financeurs           | 136 000,00 €        | 32%         |
| Montant part communale            | 286 500,00 €        | 68%         |
| <b>Montant HT total opération</b> | <b>422 500,00 €</b> | <b>100%</b> |

### ÉTAT DES LIEUX

Le centre ancien d'Argelliers abrite les équipements publics de la commune : mairie, église, écoles, bibliothèque. Avec ses restes de remparts, son ancienne église romane, ses petites rues serrées, le noyau ancien conserve, encore de nos jours, un aspect de village fortifié du moyen-âge.

L'espace public forme un riche ensemble de placettes, de ruelles et de porches, tandis que, l'investissement des pas de portes par les habitants, l'occupation d'une partie des rues par les seuils et les escaliers d'accès aux maisons, lui confèrent un caractère familial et intime. Dans le projet de sa réhabilitation, ces deux aspects doivent être conservés.

La circulation n'y est pas interdite mais l'étroitesse du tissu fait que la voiture peut y accéder mais ne peut pas y circuler. La circulation est une circulation de desserte



### OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la mairie est désormais fermé le mardi après-midi.

Ouverture du secrétariat :

Tous les matins de 9h à 12h  
Lundi après-midi de 14h à 19h  
Jeudi après-midi de 17h à 19h



### TRI DES PLASTIQUES

Nous sommes nombreux à hésiter sur la destination d'un emballage plastique : Point Tri ou bac gris ? Recyclable ou pas ?

Une astuce pour vous aider dans ce choix.

De manière générale tous les emballages plastiques recyclables ont tout simplement la forme d'un flacon ou d'une bouteille.

Donc : pots de yaourt, barquettes et autres conteneurs de ce type vont directement au bac gris.



### INCINÉRATION DES VÉGÉTAUX

Autorisée du 16 Octobre au 15 Mars 2012



Un essaim d'abeilles s'est installé chez vous ? Je suis apiculteur sur Montarnaud. Je peux venir récupérer gratuitement cet essaim rapidement et sans risque.

Contact : Bruno 06 29 78 03 00

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ouverte le vendredi de 16h à 19h



### POINTS TRI

Route de Montarnaud  
Carrefour du cimetière  
Route des cadenèdes

Mas de Cournon

Domaine de Cantagrils



### Horaires d'ouverture des déchetteries

Aniane

Tous les jours - sauf Mercredi et Dimanche de 9h à 12h 30 et 14h à 17h 30

Montarnaud

Tous les jours - Sauf mardi et Dimanche de 9h à 12h 30 et 14h à 17h 30

## Le Domaine de Cantagrils

Construit dans les années 1970 suite à un permis de construire global délivré par le préfet, le Domaine est alimenté en eau par un forage privé et un château d'eau gérés par des sociétés privées. Il est constitué de trois copropriétés horizontales et de propriétés indépendantes. L'ensemble était à l'origine, regroupé sous une association syndicale (Association Syndicale De Cantagrils) dissoute aujourd'hui. Entièrement privé, il avait à sa création une vocation de tourisme et de loisirs. Au fil du temps, ces activités ont périéclité, le camping a été fermé, le groupement d'habitations de loisirs des Oliviers s'est progressivement transformé en habitations principales, la piscine a été fermée par les services de la DDASS et le corps de mas qui abritait une boîte de nuit et un restaurant est aujourd'hui fortement délabré. Le Domaine regroupe à ce jour plus d'une centaine d'habitants.

Fortes de ce constat, dès les années 1990, les municipalités successives ont eut la volonté de mettre fin à cette situation précaire et de plus illégale en demandant au SMEA de faire le nécessaire pour une alimentation du Domaine en eau publique.

En 2005, la création des SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a emmené le SMEA (délégué) à entreprendre les contrôles obligatoires des diverses installations.

A ce jour, l'eau du forage a été déclarée impropre à la consommation (le forage a été fermé à la demande de l'Autorité Régionale de Santé) et enfin, deux des trois stations d'épuration regroupées autonomes sont non conformes.

Cette situation ne pouvant perdurer, les élus en concertation avec les propriétaires et leurs représentants ont décidé d'agir. Le plan d'actions mis en place par la municipalité actuelle pour remettre en conformité de Domaine s'articule autour de 4 axes.

- 1) Desservir le Domaine en eau publique
- 2) Faire remettre à niveau par les copropriétés les stations d'épuration
- 3) Adapter le plan d'urbanisme
- 4) Intégrer à terme dans le domaine public les voiries principales et les réseaux d'eau et d'assainissement des copropriétés si celles-ci en font la demande.

## Les travaux d'adduction d'eau se feront en 2012

### Desservir le Domaine en eau publique

Le projet élaboré par le SMEA prévoit :

#### Une tranche ferme

Un réseau primaire d'adduction alimentant le nouveau château d'eau, ainsi qu'un réseau primaire de distribution le long de la voirie communale. Le château, le réseau d'adduction et de distribution sont financés en totalité par le SMEA. La municipalité quant à elle prend à sa charge la sécurité incendie le long de ce réseau primaire. Elle le fera également dans les copropriétés de la Mathe et de Saugras si les tranches conditionnelles ci-dessous se réalisent.

#### Deux tranches conditionnelles

2 réseaux secondaires desservant la copropriété de la Mathe et la copropriété de Saugras. Qui finance ces réseaux ? Comme dans toutes copropriétés, le financement des réseaux incombe aux propriétaires.

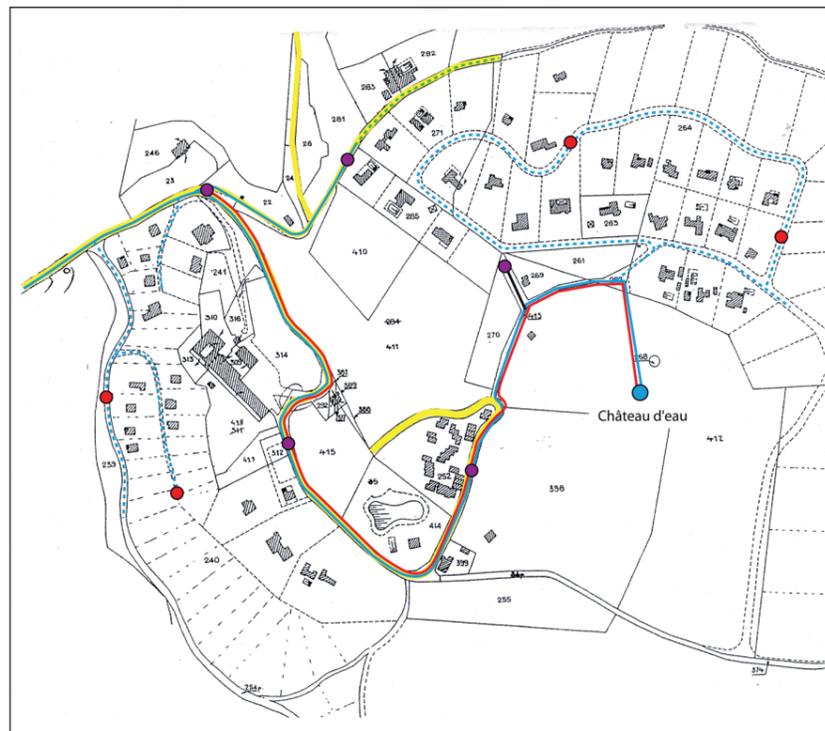
Le syndic responsable doit réunir les copropriétaires en assemblée générale afin de déterminer les modalités de financement de ces travaux (emprunt, mensualité, annuité...).

Si les devis établis par les services du SMEA sont acceptés par les assemblées générales, ces travaux se réaliseront dans la continuité de ceux du réseau primaire.

En cas de non acceptation, le SMEA implantera un compteur général en limite de copropriétés. Charge à chacun des syndics de gérer les relevés de compteurs individuels privés et d'assurer le service de facturation.

### La situation aujourd'hui

**L'appel d'offres lancé par le SMEA sur les travaux d'adduction est en cours et plusieurs entreprises ont déjà répondu. L'ouverture des plis est prévue début novembre. M. le Maire a rencontré le Sous-Préfet pour l'informer de la situation actuelle (période transitoire en attendant l'adduction du Domaine au réseau public). Nous attendons aujourd'hui ses décisions et nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.**



- Tranche ferme
- Tranche conditionnelles de la Mathe et Saugras haut
- Bornes incendie
- Bornes incendie liées aux tranches conditionnelles

## ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre des dispositions prévues par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et du décret du 3 juin 1994, la commune d'Argelliers veut compléter son zonage d'assainissement communal en incluant le domaine de Cantagrils.

Cette étude doit répondre aux préoccupations environnementales en vigueur, aussi bien au niveau national qu'europpéen.

Le conseil municipal d'Argelliers a tenu à anticiper les démarches obligatoires de chaque citoyen, et ainsi d'aider ses administrés à répondre aux exigences en matière de protection des eaux et donc de l'assainissement des eaux usées.

Pour mener à bien cette mission la commune a établi un partenariat et a missionné les bureaux d'étude BeMA et Argéo après consultation préalable.

Ce zonage d'assainissement se déroulera donc en trois phases.

- La première consistera en un inventaire des dispositifs d'assainissement autonome ou individuel en place sur le Domaine en collectant les diagnostics réalisés par la SMEA et ceux en cours sur les stations existantes.

- La deuxième phase consistera en une étude géologique des sols au moyen de sondages au tracto-pelle ou de tarières manuelles. Des mesures de la perméabilité des sols (capacité à l'infiltration) seront également réalisées. «Nature des sols» et «perméabilité» sont des paramètres indispensables à la bonne fiabilité d'un épandage souterrain. Pour réaliser ces sondages

nous demanderons les autorisations nécessaires aux propriétaires concernés (sondages en générale sur zones en friches et faciles d'accès). La carte établie lors de cette phase correspondra en fait à une carte géo-pédologique (nature des sols), appelée «carte d'aptitude des sols à l'assainissement autonome».

- La troisième phase est une phase de réflexion pour la commune et les habitants du domaine, afin d'élaborer avec les divers intervenants (Conseil Général, DDASS, Agence de l'Eau, bureau d'étude...), des scénarii cohérents en matière d'assainissement. Les résultats de cette réflexion seront consignés au sein d'un rapport d'étude qui sera disponible en mairie.

Ce document permettra, non seulement d'établir les priorités en matière de travaux d'assainissement, mais également de définir, au niveau des zones favorables à l'assainissement autonome, les filières les plus adaptées et leur coût prévisible. Par contre, il ne se substitue pas à un PLU, qui reste le seuls document officiel en matière d'urbanisme. Ce dossier public consultable en mairie, permettra aux propriétaires actuels et futurs de connaître les dispositifs les plus adaptés à leur sol, ainsi que leur dimensionnement, aussi bien pour l'existant que pour des constructions futures.

Nous vous remercions de l'accueil que vous réserverez aux intervenants de cette étude et également à l'attention que vous apporterez à nos demandes.

*Le conseil Municipal*



## DÉCHARGE SAUVAGE

Triste découverte d'un résident de Cantagrils en balade dans les garrigues environnantes. Un amoncellement de sacs d'habits, de cartons, de peluches et autres jouets d'enfants débarrassés derrière un bosquet de chêne en plein Domaine. Les coupables ont été facilement identifiés... Ils logeaient sur le Domaine.



## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures ménagères sur Cantagrils a lieu les :

**MARDI : collecte du BAC VERT**

**VENDREDI : collecte du BAC GRIS**

Pensez à sortir vos bacs la veille au soir.

## POINT TRI

Les Points Tri ne sont pas des mini décharges temporaires. Ils sont destinés à recevoir dans les conteneurs prévus à cet effet, les verres, papiers et emballages ménagers recyclables.

Les propriétaires sont tenus d'informer leurs locataires vacanciers ou résidents, des modalités du tri sélectif en vigueur sur la commune ainsi que des outils mis à leur disposition :

- Bacs gris et vert
- Point tri
- Déchetterie

Ils peuvent demander en mairie le guide du tri qui leur sera envoyé gratuitement.